



RAPPORT D'ACTIVITE 2007

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Union Régionale des Médecins Libéraux d'Ile-de-France

AVANT PROPOS.....	3
L'URML ILE-DE-FRANCE : MISSIONS ET FONCTIONNEMENT	5
1.1 LES MISSIONS DE L'URML ILE-DE-FRANCE	6
1.2 LE FONCTIONNEMENT DE L'URML ILE-DE-FRANCE	7
L'ACTIVITE DE L'URML ILE-DE-FRANCE EN 2007	11
2.1 ANALYSE ET ÉTUDES RELATIVES AU SYSTÈME DE SANTÉ, À L'EXERCICE LIBÉRAL DE LA MÉDECINE, À L'ÉPIDÉMIOLOGIE AINSI QU'À L'ÉVALUATION DES BESOINS MÉDICAUX. 12	
2.2 ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN VUE DE LA QUALITÉ DES SOINS	17
2.3 ORGANISATION ET RÉGULATION DU SYSTÈME DE SANTE	21
2.4 PRÉVENTION ET ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE	28
2.5 COORDINATION AVEC LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ	31
2.6 INFORMATION ET FORMATION DES MÉDECINS ET DES USAGERS	35
L'URML ILE-DE-FRANCE UN PARTENAIRE RÉGIONAL INCONTOURNABLE	42
3.1 URCAM ILE-DE-FRANCE	43
3.2 ARH ILE-DE-FRANCE	44
3.3 DRASS ILE DE FRANCE	45
CONCLUSION	46
ANNEXE I LES ELUS AU 31/12/2007	47
ANNEXE II LES COMMISSIONS	52
LES ELUS DANS LES COMMISSIONS.....	52
ANNEXE III LES GROUPES DE TRAVAIL.....	64

AVANT PROPOS

Avant propos à compléter.....

Docteur Michel ROUEFF
Président

L'URML ILE-DE-FRANCE :

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

1.1 LES MISSIONS DE L'URML ILE-DE-FRANCE

Les missions de l'URML Ile-de-France sont définies par la loi du 4 janvier 1993.

Extrait : LOI n° 93-8 du 4 janvier 1993 relative aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie

Art 8 - Les unions contribuent à l'amélioration de la gestion du système de santé et à la promotion de la qualité des soins.

Elles participent notamment aux actions suivantes :

- analyse et étude relatives au fonctionnement du système de santé, à l'exercice libéral de la médecine, à l'épidémiologie ainsi qu'à l'évaluation des besoins médicaux ;
- évaluation des comportements et des pratiques professionnelles en vue de la qualité des soins ;
- organisation et régulation du système de santé ;
- prévention et actions de santé publique ;
- coordination avec les autres professionnels de santé ;
- information et formation des médecins et des usagers.

Elles assument les missions qui leur sont confiées à cet effet par la ou les conventions nationales visées à l'article L. 162-5 du code de la sécurité sociale et celles qui leur sont confiées par les organisations syndicales représentatives de médecins.

1.2 LE FONCTIONNEMENT DE L'URML ILE-DE-FRANCE

L'URML Ile-de-France distingue dans son organisation les instances décisionnelles des instances de concertation et de mise en œuvre des actions.

Les instances décisionnelles : l'Assemblée Générale et le Bureau

L'Assemblée Générale, ses 80 membres, votent et suivent les axes stratégiques d'actions sur proposition du Bureau ou de chacune des deux Sections.

L'Assemblée Générale fixe les orientations budgétaires de l'union.

En 2007, l'Assemblée Générale de l'URML Ile-de-France s'est réunie à 4 reprises.

Le Bureau Simple, constitué de six membres, s'est réuni 16 fois dans l'année.

Le Bureau Elargi, constitué des six membres du Bureau simple, et des Présidents, Vice-présidents et Secrétaires des Sections Généralistes et Spécialistes, s'est réuni à 13 reprises au cours de l'année 2007.

Au 31 décembre 2007 la composition des collèges était la suivante:

	Collège des généralistes : 40 membres	Collège des spécialistes : 40 membres
MG France	9 sièges	
FMF	8 sièges	11 sièges
CSMF	7 sièges	17 sièges
Espace Généraliste	7 sièges	
SML	5 sièges	6 sièges
UCCMSF	3 sièges	4 sièges
Alliance	1 siège	2 sièges

A la suite des résultats aux élections de mai 2006, les Assemblées Générales de l'Union et des Collèges Généralistes et Spécialistes ont élu pour une période de trois ans leur Bureau comme suit :

BUREAU URML

Docteur Michel ROUEFF	Président
Docteur Frédéric PRUDHOMME	Vice-président
Docteur François WILTHIEN	Secrétaire Général
Docteur Pierre POPOWSKI	Secrétaire Général Adjoint
Docteur Jean-Philippe GRUNDELER	Trésorier
Docteur Abdelkader HAMMA	Trésorier Adjoint

BUREAU SECTION SPECIALISTES

Docteur Jean Gabriel BRUN	Président
Docteur Jacques SAMSON	Vice-président
Docteur Marc SYLVESTRE	Secrétaire Général

BUREAU SECTION GENERALISTES

Docteur Marie-Laure ALBY	Présidente
Docteur Armand SEMERCIYAN	Vice-Président
Docteur Catherine DORMARD	Secrétaire Général

1.3 LES INSTANCES DE CONCERTATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS : LES COMMISSIONS

Soucieuse du maintien d'une pleine implication des élus de la profession dans les travaux, le Bureau de l'URML Ile-de-France a structuré le fonctionnement de l'URML en créant des commissions de travail.

A/ les commissions

Onze commissions de travail sont en activité :

Commission Prévention et Santé Publique

Commission Communication

Commission Système d'Information

Commission Evaluation

Commission Exercice à domicile (sous la responsabilité de la Section Généralistes)

Commission Organisation des Soins et Système de Santé (anciennement Pratique en établissement et en réseau) - (sous la responsabilité de la Section Spécialistes)

Commission Conditions d'exercice et démographie

Commission Finances

Commission Règlement Intérieur

Comité MEP (sous la responsabilité de la Section Généralistes)

Commission Relations sociales avec le personnel

B/ Les Sections

La loi du 4 janvier 1993 prévoit que chaque collège peut se réunir en Section. Les deux Sections, Section Généralistes et Section Spécialistes, disposent d'un budget propre. Leur Bureau détermine et suit leurs axes stratégiques d'action.

Les actions des sections et de l'URML Ile-de-France sont coordonnées par le Bureau élargi où se retrouvent les Bureaux des Sections et de l'URML Ile-de-France

Extrait : Loi n° 93-8 du 4 janvier 1993 relative aux relations entre les professions de santé et l'assurance maladie

Art. 5 - Il est créé dans chaque région une union des médecins exerçant à titre libéral.

Chaque union regroupe en une assemblée les élus des collèges prévus à l'article 5. Les élus de chaque collège peuvent se réunir, autant que de besoin, en Section, selon les modalités fixées par décret.

Les unions sont des organismes de droit privé.

Art. 6 - Les membres des unions sont élus pour une durée de six ans par les médecins exerçant à titre libéral en activité dans le régime conventionnel, au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne.

Deux collèges d'électeurs sont constitués, un collège de médecins généralistes et un collège de médecins spécialistes.

Tous les électeurs sont éligibles. Ils ne peuvent être élus qu'au titre du collège dans lequel ils sont électeurs.

Les candidatures sont présentées :

1° Soit par une organisation syndicale représentative de médecins généralistes ou de médecins spécialistes, mentionnée par l'article L. 162-5 du code de la sécurité sociale ;

2° Soit par une organisation syndicale nationale de médecins généralistes ou de médecins spécialistes, présente dans la moitié au moins des départements de la région.

L'ACTIVITE DE L'URML ILE-DE-FRANCE EN 2007

2.1 ANALYSE ET ÉTUDES RELATIVES AU SYSTÈME DE SANTÉ, À L'EXERCICE LIBÉRAL DE LA MÉDECINE, À L'ÉPIDÉMIOLOGIE AINSI QU'À L'ÉVALUATION DES BESOINS MÉDICAUX

Enquête : Faire face à l'usure professionnelle des médecins libéraux

La Commission Prévention et Santé Publique de l'URML-IDF s'est intéressée à l'ampleur du phénomène d'usure professionnelle des médecins libéraux franciliens, ou « burn out ». Elle a souhaité mener une enquête dans le but de :

Objectiver et évaluer le mal être psychique des médecins libéraux franciliens conduisant parfois au burn out ;

Mettre en évidence les facteurs de stress et les stratégies d'adaptation des médecins face au syndrome d'épuisement professionnel ;

Proposer des solutions institutionnelles et individuelles pour y remédier.

La commission a travaillé en collaboration du Docteur Eric Galam, médecin généraliste impliqué dans la prise en charge de l'épuisement professionnel des médecins notamment par son action dans le cadre de l'Association d'Aide Professionnelle aux Médecins Libéraux dont il est le médecin coordonnateur. Un échantillon de 10 000 médecins libéraux, représentatif de la profession en Ile-de-France a été interrogé par questionnaire en décembre 2006. Le taux de réponse proche de 24% témoigne à lui seul de l'intérêt des médecins et leur réactivité pour ce sujet.

Les résultats ont montré qu'un médecin sur deux se sent menacé par le burn out. Sur la base des orientations proposées par les médecins enquêtés, l'URML avance des mesures concrètes à mettre en œuvre telles que la diminution du délai de carence de prise en charge par la CARM, des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail, la reconnaissance du burn out comme maladie professionnelle, l'intégration à la formation des étudiants en médecine d'un module présentant le statut libéral (ses spécificités, avantages et difficultés), le développement des formations des médecins à la prise en charge de leurs confrères en souffrance.

Une conférence de presse a été organisé le 27 juin 2007

Résultats et travaux disponibles sur le site Internet : www.urml-idf.org

Etude Monitoring en Etablissements

La Section Spécialistes de l'URML IDF a souhaité mettre en route, par l'intermédiaire de CTI Santé, un projet novateur de « tableau de bord de pilotage ou monitoring » au service des Médecins en Etablissements permettant à chacun de mieux comprendre et maîtriser ensemble l'impact des Réformes sur l'activité de ce Secteur libéral, notamment avec la mise en place de la T2A et la CCAM.

Un premier volet a consisté en la création d'une base anonyme de référence des impacts de la T2A pour la Région IdF, chaque Conférence Médicale d'Etablissement (CME) étant destinataires des résultats de chaque Clinique participante, permettant ainsi d'améliorer sa propre T2A en toute sécurité ;

Un deuxième volet a concerné les missions et charges qui pèsent sur le « coût de la pratique » réellement mal connu depuis la CCAM, via des questionnaires anonymes centrés sur les pourcentages de charges et les heures passées bénévolement en sus du soin. Ce volet permettant aux représentants d'œuvrer ultérieurement dans le sens d'une meilleure prise en charge, ...

L'outil informatique est maintenant créé et permet de constituer des références régionales (spécificité d'IdF) face aux référentiels nationaux.

Résultats et travaux disponibles sur le site Internet : www.ctisante.fr

Enquête « Impact du Parcours de soins sur l'activité des Spécialistes »

Dans le contexte des EGéOS (Etats Généraux de l'Organisation des Soins), la Section Spécialistes a exprimé le souhait d'étudier l'impact de la réforme du médecin traitant sur l'activité des Spécialistes franciliens en lançant une enquête « flash » auprès de quelques Spécialités (les Rhumatologues, les ORL, les Endocrinologues, les Chirurgiens généralistes et les Dermatologues) afin de recueillir leur avis sur les effets de cette Réforme, pour mieux connaître ses impacts sur leur activité et sur la qualité des soins dispensés aux patients. Le questionnaire comprenant 26 questions a été envoyé aux 2 405 médecins franciliens concernés avec un taux de réponse de 36%.

Les résultats seront exploités dans le courant du premier trimestre 2008.

Registre des cancers en Ile-de-France

L'URML Ile-de-France participe au comité de pilotage de l'étude de faisabilité de mise en place d'un registre des cancers en Ile-de-France. Cette étude est pilotée par la Cellule Interrégionale d'épidémiologie (CIRE).

Enquête SNIIRAM

Le Système National d'Information Inter-Régime de l'Assurance Maladie (SNIIRAM) est développé par la CNAMTS afin de recueillir l'ensemble des données issues des décomptes de remboursement de soins et de produits de santé des différents Régime Obligatoires d'Assurance Maladie.

L'Arrêté du 11 avril 2002 - art. 4-5^{ème} prévoit que les URML sont destinataires « sous forme de statistiques agrégées des données relatives aux bénéficiaires.....et sous forme individuelle, de l'ensemble des données relatives aux PS de leur région, à l'exclusion de toute donnée d'identification... » à partir des bases du Système National d'Information Inter-Régime de l'Assurance Maladie.

L'accès limité aux données du SNIIRAM ne permet pas d'utiliser l'outil pour la conduite des enquête de santé publique de l'URML. Un recueil des demandes ne pouvant aboutir de ce fait est en cours de constitution pour développer un argumentaire en direction de l'INDS (Institut National des Données de Santé).

Le Groupe de Réflexion

Le groupe de réflexion a pour objectif de proposer des projets à mettre en œuvre et de réagir à l'actualité. Il comporte au moins un représentant de chaque groupe et le bureau de la section généralistes. Il se réunit environ une fois par mois.

Le groupe de réflexion s'est réuni 8 fois en 2007. Il rassemble en moyenne 7 médecins, généralistes, issus des différents groupes. Plusieurs personnes extérieures y ont été invitées.

Le groupe de réflexion a participé activement à 3 projets de la section généralistes en liaison avec les Commission concernées:

CLIC, fiches et guide mode d'emploi

Appel à projet en médecine générale : Contribution à la création du cahier des charges et sélection des thèmes de recherche.

HAD : avis favorable pour faciliter l'expérimentation d'un guichet unique de l'HAD sur 3 territoires franciliens suite à la présentation du projet par le Dr Benoit Vincent (SANESCO) mandaté par l'ARH.

Prix de Thèse « MACHAONS 2007 »

En 2007, la Commission Communication de l'URML Ile-de-France a organisé la sixième édition du Prix de thèse en médecine libérale : « Les Machaons ». L'URML Ile-de-France a souhaité à travers ce prix encourager les travaux de recherche en médecine libérale en récompensant les étudiants en médecine dont les thèses portent sur un enjeu de santé publique lié à l'exercice de la médecine libérale.

Quinze candidatures ont été reçues au secrétariat du prix de thèse remises au comité de lecture pour une sélection de six travaux auditionnés par le jury.

Trois prix ont été décernés en décembre 2007 comme suit :

1^{er} prix : Dr Laurence GILLARD
« La Santé des Généralistes »

2^{ème} prix : Dr Gaël HUBERT
« La circulation de l'information médicale : évolution du lien complexe ville-hôpital »

3^{ème} prix : Dr Anne CHEVILLARD
« Le droit au masquage dans le cadre du Dossier Médical Personnel en France »

Cette initiative a reçu le soutien des Laboratoires Servier, du Quotidien du Médecin, du Généraliste et est parrainée par Le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports

Résultats et travaux disponibles sur le site Internet : www.urml-idf.org

Appel à Projet « Recherche en Médecine Générale »

L'URML-IDF souhaite poursuivre son soutien et sa contribution à la recherche en médecine générale en Ile-de-France. La Section Généralistes a lancé début juillet 2007 un appel à projet à destination de tous les professionnels de santé désirant mettre en œuvre un projet de recherche en médecine générale.

Ce soutien financier visait 2 projets de recherche en médecine générale répondant à une problématique portant sur les pratiques en médecine générale ambulatoire :

- ✓ L'accès aux soins des 18 / 30 ans
- ✓ Un thème libre.

En 2007, la Section Généralistes a décidé de soutenir l'appel à projet du Dr Avenin. Suite à sa thèse portant sur la bibliographie des recueils des données en médecine générale, cette étude repose sur la réalisation d'une enquête transversale auprès des médecins français afin de déterminer les stratégies de développement des BDME (Base de données issue des Dossiers Médicaux Electroniques) et d'évaluer l'adhésion de la population médicale à un projet de BDME et donc sa faisabilité.

Une convention de partenariat a été signée avec l'association « Promouvoir la recherche en médecine générale à Paris Descartes » en lien avec le Département de Médecine Générale de Paris V dont le Président est Hector FALCOFF.

Santé Environnementale

L'organisation du Grenelle Environnement portée par Jean Louis BORLOO, Dominique BUSSEREAU et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, vise à créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement.

Il ressort de cette concertation au sein du groupe Grenelle santé environnement que les médecins libéraux ont été totalement absent, car non associé.

Conscients des impacts que peuvent avoir l'environnement sur la santé, même si ils ne sont pas toujours avérés, les élus de la Commission Evaluation ont souhaité investir le sujet et faire en sorte que la médecine libérale ne soit pas tenue à l'écart de cette problématique.

Discuté en séminaire de travail le 29 septembre, le sujet a été depuis l'occasion d'une rencontre avec le Professeur William Dab, ancien DGS et Professeur de Santé Publique au CNAM qui a encouragé l'URML à s'engager dans les voies suivantes :

Mettre à disposition des médecins libéraux des réponses techniques précises aux questions les plus fréquentes de leurs patients ;

Développer la culture de la santé environnementale en médecine libérale, en proposant éventuellement de courte session de formation (module de 10 heures existant en Allemagne) ;

En terme de pathologie se concentrer sur la prise en charge de l'asthme et étudier l'opportunité de réseau ou d'école régionale ou départementale autour de cette pathologie.

Ces différentes pistes de travail sont inscrites à l'ordre du jour de la Commission Evaluation en 2008.

Comité MEP

Dans les années 70, les omnipraticiens / spécialistes ayant un mode de diagnostic et/ou thérapeutique différents des omnipraticiens « classiques » se sont vu attribués par la CNAM le terme de Médecin à Exercice Particulier (MEP). La ventilation des médecins à exercice particulier est souvent mal connue, inconnue ou impossible car recouvrant de multiples activités sans pour autant être recensés ou déclarés.

En 2001, l'étude de la DREES a comptabilisé 95 000 omnipraticiens dont 5 000 MEP (5,2 % des omnipraticiens) et 17 000 praticiens à orientations complémentaires (17,89 % des omnipraticiens).

En 2003, le Baromètre Santé 2003 a comptabilisé 65,3 % médecins pratiquant un mode d'exercice particulier occasionnellement ou systématiquement.

Au 31 décembre 2005, la CNAMTS estimait le nombre d'omnipraticiens libéraux à 64 332 dont 6 803 MEP (10,57 % des omnipraticiens).

En 2007 l'URML a créé un Comité MEP en charge de recenser et d'étudier les pratiques des médecins libéraux franciliens notamment au regard des définitions de la WONCA.

Courant 2007, le Comité MEP a initié une enquête auprès de 9479 médecins généralistes et omnipraticiens. 1774 d'entre eux soit 18,7 % ont accepté de participer à l'enquête et retourné leurs questionnaires.

Les analyses et traitements seront finalisés en 2008 avec une publication des travaux prévue au premier semestre.

Séminaire de travail URML

Le Samedi 29 septembre les élus de l'URML se sont réunis pour un séminaire d'une journée.

Trois axes ont été débattus en groupe de travail avant d'être restitués en plénière :

Atelier 1 : Logiciel métier et outil d'évaluation des pratiques

Atelier 2 : Médecine libérale et santé environnementale

Atelier 3 : Service aux médecins libéraux : dispositif de réponse graduée URML

Ces ateliers ont permis d'orienter la construction budgétaire pour 2008 et d'arrêter les feuilles de route des différentes Commissions de l'URML.

2.2 EVALUATION DES COMPORTEMENTS ET DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN VUE DE LA QUALITÉ DES SOINS

Plan douleur

L'URML IDF a obtenu un partenariat avec la DGS qui subventionne à hauteur de 30 000 Euros le projet d'adaptation et de mise en œuvre des outils de détection, d'évaluation et de prise en charge de la douleur des personnes vulnérables suivies en médecine ambulatoire.

L'URML-IDF participe à l'Objectif n°3 du plan douleur 2006 – 2010 : « Améliorer le repérage, l'évaluation, le diagnostic et le traitement de la douleur des personnes âgées », à travers la mesure 5.1 "Définir les outils de diagnostic utilisables en pratique de ville et les promouvoir". L'objectif de projet est la mise en place d'un outil d'évaluation de la douleur simple et unique et utile aux professionnels de soins en ambulatoire.

L'action qui se déroulera courant 2008, s'appuiera sur les outils développés par le Ministère de la santé, la Haute Autorité de Santé et les réseaux concernés par la problématique de la prise en charge de la douleur. Le projet comporte une diffusion régionale de l'outil par une formation de formateurs et une diffusion nationale via les URML.

Pour l'élaboration et le suivi de ce projet, un comité de pilotage a été constitué et est composé du bureau de la section généraliste, d'élus généralistes volontaires, d'élus d'autres URML et des experts institutionnels et hospitaliers de la douleur.

Partenariat : Direction générale de la Santé

Campagne d'Information : Comment satisfaire à mon Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

Afin de se repositionner dans le contexte réglementaire instable et évolutif de l'EPP, le bureau de l'URML a rencontré l'ensemble des acteurs (HAS, FHP, CME, ARH, FAQSV, FENODEP, MH). Ces rencontres ont débouché sur un focus group en décembre 2006 avec des acteurs de terrain pour évaluer leurs attentes et mieux répondre à leurs besoins. A partir de ces éléments le Bureau de l'URML a arrêté une stratégie visant dans un premier temps à mieux informer les médecins libéraux franciliens afin qu'il puisse faire un choix éclairé de leur parcours EPP.

La Commission Evaluation de l'URML s'est employé dans le courant du premier trimestre 2007 avec un petit groupe de Médecin Habilité et la participation ponctuelle de la Haute Autorité de Santé à construire un kit d'information à destination des médecins libéraux.

Ce travail de recensement, de classement a débouché sur la réalisation de deux outils pédagogiques :

Comment satisfaire à mon EPP en ville ?

Comment satisfaire à mon EPP en Etablissement ?

Dés le début du second semestre 2007, ces deux outils ont servi de support à l'animation de réunion de terrain auprès des médecins libéraux franciliens. Ces réunions sont conjointement animés par un Médecin Habilité et un Elu de l'URML.

Le lancement de la campagne a fait l'objet d'une Conférence de Presse le 25 septembre 2007.

Au travers de cette campagne de nombreux contacts ont été établis avec les Présidents de CME des Etablissements Privés, avec les Promoteurs de Réseaux, avec les Présidents d'Amicale ou de FMC.

Dans le dernier trimestre 2007, seize missions d'information ont été réalisées en ville et quatorze missions en établissement.

Animation du réseau des Médecins Habilités Franciliens

Sur la base du travail produit par la Commission Evaluation le Bureau de l'URML a invité le juin 2007 l'ensemble des MH franciliens à une réunion de présentation des kits pédagogiques et plus globalement de la campagne d'information mis en œuvre par l'URML auprès des médecins libéraux.

A la suite de cette réunion et de la présentation du rôle attendu des Médecins Habilités dans cette campagne, 60 Médecins Habilités Franciliens ont participé durant l'été 2007 aux formations complémentaires de l'URML pour l'animation des réunions.

Soutien et accompagnement des démarches Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP)

Pour nourrir l'activité et encourager l'engagement des médecins libéraux dans la démarche EPP, faute de financement public, les Sections de l'URML Ile-de-France ont voté dans leur budget 2007 des lignes affectés au soutien d'actions EPP en Ile-de-France. Ces missions s'appuient de nouveau sur la participation des Médecins Habilités franciliens.

Dans cette mission, le Médecin Habilité répond aux questions, analyse l'existant et oriente sur la formalisation d'un projet d'EPP en lien avec les spécificités de pratiques et de mode d'exercice des médecins. A l'issue de cette phase, le MH peut selon les cas et si le groupe le souhaite établir des recommandations d'accompagnement et de mise en œuvre de l'EPP nécessaire à la validation. Si le groupe de médecins est demandeur le projet est soumis au Comité de suivi EPP de l'URML pour validation et engagement.

En 2007 : 11 missions conseils en Etablissements de Santé privés ont eu lieu et 3 en Ville pour des groupes de Spécialistes (psychiatres, rhumatologues, endocrinologues). 8 missions vont être poursuivies, 6 en Etablissements et 2 en Ville, pour valider l'EPP des médecins désirant s'engager d'ores et déjà.

Partenariat avec les Organismes Agréés pour l'Evaluation des Pratiques Professionnelles

En 2007, la Commission Evaluation a entretenu des liens avec les Organismes Agréés pour l'EPP, notamment au travers des relations avec la FENODEP.

Les soubresauts réglementaires en 2007 n'ont pas permis d'établir de procédure et de partenariat structuré avec les Organismes Agréés. La Commission Evaluation entend poursuivre et établir des partenariats plus actifs en 2008.

2.3 ORGANISATION ET RÉGULATION DU SYSTÈME DE SANTE

Organisation de la permanence des soins

En 2007, nos représentants au CODAMUPS ont participé aux débats locaux relatifs à l'organisation de la Permanence des Soins dans les départements franciliens comme suit :

75 = Dr Alex Maire

77 = Dr Nathalie Leroy

78 = Dr René Luigi

91 = Dr Catherine Dormard

92 = Dr Jean-Paul Hamon

93 = Dr Guislain Ruelland

94 = Dr Daniel Scimeca

95 = Dr Serge Larcher

Enquête Permanence des soins et Colloque Permanence des soins

En 2007, la Commission Exercice à Domicile de l'URML a mené une enquête d'opinion auprès des médecins généralistes franciliens sur le thème la Permanence des soins (PDS) afin de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quelle est la vision des médecins généralistes d'Ile-de-France de la PDS ?
- ✓ Quels sont leurs habitudes et leurs comportements ?
- ✓ Quelles sont leurs opinions sur l'organisation de la PDS dans leur département, dans leur secteur ?

L'URML-IDF et la Commission Exercice à Domicile ont présenté les résultats de l'enquête et ont formulé les améliorations suivantes lors de la conférence de presse du 14 juin 2007.

- ✓ La permanence des soins est une des missions de la médecine générale. Elle doit être volontaire et justement rémunérée.
- ✓ Les médecins généralistes participeraient plus volontiers à la permanence des soins s'ils se sentent utiles et répondent à un réel besoin.

- ✓ Les médecins généralistes sont plus facilement impliqués lorsque l'organisation de la permanence des soins est lisible et construite avec eux.
- ✓ Chaque territoire a des particularités et il convient de recenser précisément l'existant et les besoins avant de choisir un modèle : la souplesse administrative et institutionnelle est de mise.

La diversité de la permanence des soins des territoires franciliens a été mise en exergue le 14 Juin 2007 lors d'un colloque organisé par la Section Généralistes et la Commission Exercice à Domicile au Conseil Régional d'Ile-de-France.

Lors de ce colloque tous les acteurs participant à la permanence des soins ont été invités : médecins libéraux, CDOM, CPAM, SAMU, DDASS, etc. Le Dr Jean-Yves Grall était également présent en tant que coordinateur national de la PDS.

Cette manifestation a permis de présenter en premier lieu l'enquête permanence des soins puis pour chaque département un point sur son organisation avec ses particularités.

Résultats et travaux disponibles sur le site Internet : www.urml-idf.org

Schéma Régional d'Organisation Sanitaire de troisième génération (2006 -2011) : Concertation et implication dans l'élaboration et le suivi

L'URML a procédé au cours à la désignation de représentants des médecins libéraux auprès de l'ARH afin de participer aux différentes instances chargées du suivi du SROS :

Deux Représentants au sein du Comité de pilotage du SROS,

Trois Représentants au Comité Régional de la Périnatalité,

Trois Représentants au Comité Régional de l'Imagerie,

Quatre Représentants au sein du Comité Technique Régional de Cancérologie,

Un représentant pour la création du Réseau Régional de cancérologie (ONCORIF).

Le Comité de pilotage du SROS s'est réuni une fois en 2007 (le 12 décembre 2007), le Comité Régional de Périnatalité quatre fois (les 21 mars, 24 avril, 19 juin et 11 septembre 2007), le Comité Régional d'Imagerie cinq fois (20 janvier, 10 février, 27 février ; 21 juin, et 20 septembre 2007), le Comité Régional de Cancérologie quatre fois (23 janvier, 30 mai, 4 juillet, et 11 décembre 2007) et ONCORIF à 3 reprises pour la création de la fédération (17 mars, 9 juin et 22 octobre 2007).

Les Projets Médicaux de Territoire (PMT)

Suite à la publication des SROS III, l'ARHIF a décidé la mise en place des Projets Médicaux de Territoire (PMT). Dès la rentrée 2007, il a été proposé une première phase expérimentale sur la base d'un territoire par département, soient 8 PMT expérimentaux en Ile-de-France, avant généralisation sur l'ensemble des territoires de la région en 2009.

Trois thématiques prioritaires ont été retenues :

les urgences et la permanence des soins au sens de la Circulaire DHOS du 13 février 2007,

les filières de soins gériatriques : en application de la Circulaire du 28 mars 2007,

les opérations de complémentarité et de recomposition dont la montée en charge est à suivre par rapport aux objectifs définis dans les annexes du SROS.

L'URML IdF a nommé un Représentant libéral dans les Comités de Pilotage de chaque territoire expérimental PMT:

75-3 = Dr Marie Laure Alby

77-2 = Dr Nathalie Leroy

78-1 = Dr Jean-Philippe Grundeler

91-3 = Dr Jean-Pierre Batard

92-3 = Dr Gérard Genty

93-3 = Dr Michel Roueff

94-1 = Dr Jacques Breton

95-1 = Dr Jacques Grichy

Réseaux de santé

A. Participation aux Instances d'instruction

1 – Le Comité Régional des Réseaux :

Le Comité Régional des Réseaux (CRR) s'est réuni à 6 reprises en 2007 : 14 projets ont fait l'objet d'une procédure d'instruction.

L'ensemble des projets a été présenté à la Commission. Des avis politiques et techniques ont été donnés pour chaque projet.

Six représentants de l'URML Ile-de-France, professionnels de santé libéraux, siègent au CRR, qui est chargé de donner un avis sur des projets de Réseaux mis en place en Ile-de-France. Au regard des avis rendus par le CRR sur les demandes de financement de Réseaux de santé, les Directeurs de l'ARH et de l'URCAM Île-de-France prennent des décisions conjointes de financement des Réseaux.

Sur 14 dossiers instruits, 12 étaient des de demande de renouvellement de financement, un dossier concernait le bilan de l'expérimentation des rémunérations spécifiques dans les Réseaux de Soins Palliatifs et un instruit dans le cadre de l'examen plus général de la thématique « néphrologie ».

Aucun nouveau projet n'a bénéficié d'un financement au 1^{er} semestre 2007. Cette situation s'explique par un report d'examen de tout nouveau dossier compte tenu des faibles perspectives budgétaires de la région.

2 – Le Comité Régional de Gestion et le Bureau du FAQSV

L'URML Ile-de-France participe au Comité Régional de Gestion du FAQSV (CRG). Le Comité fixe les orientations et les conditions d'attribution des aides allouées par le Bureau du FAQSV. 11 Professionnels de santé sont représentés au CRG: 4 médecins (2 médecins généralistes et 2 médecins spécialistes), 1 chirurgien dentiste, 1 biologiste, 1 sage-femme, 1 orthophoniste, 1 infirmière, 1 pharmacien, et 1 masseur-kinésithérapeute.

Dans un nouveau contexte, le FAQSV a poursuivi sa mission jusqu'en juin 2007 avec une enveloppe régionale d'un montant de 7 223 718 euros : 5 109 082,50 pour les actions traditionnelles, 1 805 929,50 pour la Permanence Des Soins et 308 706 euros pour les frais de gestion.

Le Bureau du FAQSV, qui décide l'attribution des aides, s'est réuni à 2 reprises en 2007 (le 3 avril et le 25 juin 2007). Au 30 juin 2007, le Bureau du FAQSV avait instruit 28 projets

B. 2ème semestre 2007 : le FIQCS prend le relais de la DRDR et du FAQSV

Suggéré par le rapport de l'IGAS paru en 2006 préconisant la fusion du FAQSV et de la DRDR, [l'Article 94 de la Loi de financement de la Sécurité Sociale pour l'année 2007](#) a confirmé la mise en œuvre de ce nouveau fonds, appelé **FIQCS**, **Fonds d'Intervention de la Qualité et de la Coordination des Soins**. [Le Décret n°2007-973 du 15 mai 2007](#) institue quant à lui les modalités d'organisation nationale et régionale du FIQCS qui a pris effet à partir du 1^{er} juillet 2007.

Il permet le financement des Réseaux de Santé mais aussi « des actions et des expérimentations concourant à l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins de ville », « des actions ou des structures concourant à l'amélioration de la permanence des soins et notamment les maisons médicales de garde », « des actions ou des structures visant au maintien de l'activité et à l'installation des professionnels de santé pour favoriser un égal accès aux soins sur le territoire », « des actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupé des professionnels de santé », et « la mise en œuvre du Dossier Médical Personnel ».

Au plan régional, l'URML IDF a nommé 4 Représentants au Conseil Régional de la Qualité et de la Coordination des Soins (CRQCS). Cette instance donne un avis sur les priorités d'action et d'affectation de la dotation et examine le rapport annuel d'activité. Son Secrétariat est assuré par la Mission Régionale de Santé (MRS).

Trois Professionnels de santé libéraux, dont le Président de l'URML IDF, sont représentés au Bureau du CRQCS qui décide des aides concourant aux expérimentations des soins de ville. Le Bureau s'est réuni 2 fois en décembre 2007.

Dans le cadre de la mise en place du FIQCS, l'URCAM et l'ARH Ile-de-France ont souhaité créer une Commission chargée d'instruire les demandes de financement émises par les Réseaux de Santé. Cette instance a vocation à représenter l'ensemble des acteurs contribuant au développement des Réseaux de Santé en IdF. Partenaire de longue date, l'URML IdF a nommé 2 Représentants libéraux qui siègent à cette Commission aux côtés de Représentants de l'Etat, de l'Assurance Maladie, des Fédérations hospitalières, des usagers et des Réseaux afin d'apporter leur expertise au Directeur de la MRS.

Démographie Médicale : Enquête de la Commission Conditions d'exercice et démographie

La Commission a initié en janvier 2007 une étude sur l'installation en libéral des jeunes médecins. Trois populations franciliennes ont été interrogées par questionnaire auto-administré :

- Les étudiants en médecine en cours d'internat.
- Les médecins installés en Ile-de-France ces 5 dernières années, soit depuis le 01.01.02.
- Les médecins remplaçants.

Cette enquête visait à comprendre le moindre intérêt des jeunes médecins pour l'exercice en libéral, identifier les moyens attendus pour y remédier, objectiver les attentes des jeunes médecins en matière d'installation.

Près de 1300 jeunes médecins franciliens ont fait part de leurs aspirations ou pour ceux déjà installés de leurs premiers retours d'expériences. A partir de ces résultats, l'URML a proposé des pistes de réflexion notamment pour appuyer la promotion de l'exercice libéral, élargir le statut de collaborateur libéral, promouvoir la diversité d'exercice en groupe ou encore mettre en avant la notion d'entreprise médicale.

Partenariat : DRASSIF, URCAMIF, SNJMG, SRP

Subvention de la DRASS : 20 000 €

Résultats et travaux disponibles sur le site Internet : www.urml-idf.org

Analyse des recettes, dépenses professionnelles et revenus des médecins libéraux

La commission effectue l'analyse des recettes, dépenses professionnelles et revenus des médecins libéraux franciliens selon les spécialités et les départements d'exercice. Ce travail est réalisé à partir des données issues des déclarations 2035 fournies par le Ministère des finances.

Partenariat : MINEFI

Colloque : Exercice en groupe : rêves et réalités franciliens

Le 13 décembre 2007, l'URML Ile-de-France a organisé en partenariat avec l'Association RIR Ile-de-France au Conseil Régional d'Ile-de-France un colloque sur le thème du regroupement des exercices libéraux.

Après avoir présenté les configurations existantes de l'exercice libéral et entendu les aspirations des jeunes médecins pour un exercice plus collectif deux témoins promoteurs d'exercice de groupe ont exposé leurs expériences et répondu aux questions de la salle.

Ces débats conclu par le Directeur de la DRASS Ile-de-France ont permis de dresser un bilan précieux de l'organisation de l'offre de soins libérale de premier recours en Ile-de-France et de mieux appréhender les avantages et les limites de l'exercice en groupe.

Synthèse et actes du colloque sont disponibles sur le site Internet : www.urml-idf.org

2.4 PRÉVENTION ET ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

Participation à la politique de Santé Publique régionale

L'URML-IDF siège à la Conférence Régionale de santé, instance permanente de consultation et de proposition sur toute question de santé publique. Cette instance a notamment été consultée sur le projet de Plan Régional de Santé Publique (PRSP). Le PRSP constitue le cadre de référence pour les cinq années à venir (2005-2010). Il vise à amplifier les actions de prévention et s'appuie sur un diagnostic élaboré au niveau départemental, tout en restant fortement orienté par les priorités des plans nationaux.

L'URML-IDF est également membre du conseil d'administration du Groupement Régional de Santé Publique (GRSP), en tant que personne qualifiée. Le GRSP est le groupement d'intérêt public qui met en œuvre les programmes du PRSP et décide les projets éligibles à son financement.

Mise en œuvre de la politique vaccinale en Ile-de-France

Participation au groupe régional vaccination piloté par la DRASS Ile-de-France.

L'URML Ile-de-France a participé à l'organisation et à la mise en œuvre de la semaine de vaccination qui s'est tenue du 16 au 22 avril 2007.

Expérimentation d'un entretien de santé à destination des adolescentes de 12 ans et des adolescents de 13 ans.

Dans le cadre des mesures présentées par la Conférence de la Famille de 2004 en faveur des adolescents, le Ministère de la Santé et des Solidarités a décidé de mettre en place un entretien de santé à destination des filles de 12 ans et des garçons de 13 ans afin de renforcer le suivi de la santé aux âges clés de l'adolescence.

Le Ministère a souhaité dans un premier temps expérimenter cette consultation, rémunérée à hauteur de 2,5 C, dans trois départements : la Gironde, les Yvelines et l'Aisne.

L'expérimentation s'est déroulée de septembre 2006 à juillet 2007. La Commission Prévention Santé Publique a participé à l'élaboration du contenu de cette consultation et était associée au suivi de sa mise en œuvre. L'URML a soutenu la promotion de cette action auprès des médecins généralistes et pédiatres des Yvelines. L'évaluation de cette expérience, prévue en 2008, permettra de décider de la généralisation ou non de cette consultation.

Partenariat : Délégation Interministérielle de la Famille

Consultation de prévention des plus de 70 ans

La Loi de Santé Publique d'août 2004 prévoyait la mise en place d'une consultation de prévention destinée aux personnes âgées de 70 ans visant à retarder ou limiter la survenue de certaines pathologies et donc ainsi prévenir la dépendance des personnes âgées. Elle sera prodiguée par le médecin traitant. D'une durée approximative de 45 minutes, elle sera rémunérée à hauteur de 2,5 C. La Commission Santé Publique et Prévention de l'URML a été invitée à émettre son avis sur les outils de cette consultation et cinq élus de l'URML-IDF exerçant dans le Val de Marne ont été sollicités pour la tester au sein de leur cabinet auprès de cinq patients. Au total, 30 médecins ont participé à cette étude de faisabilité diligentée par la Direction Générale de la Santé et dont les résultats sont toujours en attente. Cette consultation devrait être expérimentée courant 2008 dans 3 départements : Finistère, Val-de-Marne et Gironde.

Suivi de la consultation de prévention au bénéfice des étudiants franciliens

La Commission Santé Publique et Prévention de l'URML a souhaité déterminer les raisons pour lesquelles certains adolescents ne sont pas intégrés dans le circuit de soin libéral afin d'y remédier. Ceci a abouti à la mise en place, en collaboration avec la SMEREP, d'une « consultation de prévention et de dépistage » en médecine de ville pour la population étudiante francilienne. Tous les étudiants adhérents à la SMEREP y ont accès gratuitement depuis 2004 auprès de leur médecin de famille ou d'un médecin participant choisi par l'étudiant. Cette action bénéficie d'un écho très favorable auprès des étudiants et des médecins. L'évaluation de ce dispositif menée en 2005 par la Commission et la SMEREP a d'ailleurs attesté du fait que cette expérience, non seulement devait être pérennisée mais également enrichie en lui adjoignant d'autres compétences : dentistes, diététiciennes surtout.

Cette action a été pérennisée et la commission poursuit donc le suivi de cette action.

Dépistage des troubles du langage écrit et oral

La Commission Santé Publique et Prévention de l'URML a souhaité aborder en 2007 le dépistage précoce des troubles du langage écrit et oral. Ce thème faisant l'objet d'un projet ministériel, la commission, représentée par le Dr Girardon-Grichy a été associée au groupe de travail mené par la Société Française de Pédiatrie, en charge de l'élaboration d'outils de sensibilisation et de formation au dépistage des troubles du langage destinés aux médecins généralistes. A cet effet, un guide sur les troubles de l'évolution du langage chez l'enfant a été réalisé et édité en mars 2007 ainsi qu'un DVD.

Consultations de dépistage destinées à l'enfant de 4, 5 et 6 ans.

Depuis janvier 2007, la Commission Santé Publique et Prévention de l'URML participe aux côtés de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) et l'URML Rhône-Alpes à l'élaboration de contenu de consultations de dépistage à des âges clefs 4, 5 et 6 ans et la création d'une mallette d'outils de dépistage. L'objectif est de concevoir un contenu commun de consultation de prévention pour les généralistes et les pédiatres afin que chaque enfant bénéficie du même suivi.

La commission s'implique dans la mise en œuvre d'une étude de faisabilité de cet outil commun de consultation. Cette étude sera menée en 2008 en Ile-de-France sous réserve de l'obtention de fonds FIQCS.

Ce contenu de consultation doit être, à terme, mis à disposition de tous les médecins, généralistes et pédiatres, afin de leur faciliter la connaissance et la mise en pratique des référentiels validés permettant de faciliter le dépistage précoce de différents handicaps possibles de la petite enfance.

Une association Mod 4, 5, 6, présidée par le Dr Girardon-Grichy a été créée afin de porter ce projet d'étude.

2.5 COORDINATION AVEC LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Projet PRISMA (Programme de Recherche sur l'Intégration des Services de Maintien de l'Autonomie)

En 2005, la Cour des Comptes et l'OPEPS (Office Parlementaire d'Evaluation des Politiques de Santé) propose la mise en place d'un système de correspondant unique à la personne pour la coordination des soins et des services.

Le modèle Prisma vise à améliorer la continuité des soins et des services reçus à domicile par les personnes âgées et/ou handicapées en perte d'autonomie en mettant en place un gestionnaire de cas. Le modèle de gestion de cas, expérimenté au Québec, est un système intégré qui, en se développant à l'intérieur même du réseau de soins et de services du territoire, en modifie durablement le fonctionnement et l'organisation.

L'URML IDF participe au Comité Départemental de Stratégie (CDS) des sites de Paris (Dr Alby) et de l'Essonne (Dr Dormard).

Le CDS regroupe des représentants de l'Etat, du Conseil Général, de l'Assurance Maladie, des fédérations locales d'établissements et des services, des professionnels de santé libéraux, des usagers, du Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées (CODERPA), et d'acteurs en position de décideur pour mettre en œuvre le projet sur les territoires sélectionnés.

Formation des aides à domicile

Dans la prise en charge des personnes âgées à domicile, les aides à domicile et le médecin traitant sont situés chacun à l'extrémité de la chaîne sans que la circulation de l'information entre eux soit optimale.

L'Union a souhaité participer à l'amélioration de la coordination autour des personnes âgées vivant à domicile en mettant en place un module au sein du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS) ou de l'AFPA. Cette formation permet de mieux faire comprendre le rôle et la coordination, et de définir des procédures d'alerte auprès de la personne âgée.

Des Formations Auxiliaire de Vie ont eu lieu en 2007 grâce au Docteur Christian BIHOREL, missionné par la Section Généraliste.

CLIC, Guide Mode d'Emploi

Pour mieux connaître les modes d'organisation de la prise en charge médico-sociale des personnes âgées, la Section Généraliste a collaboré avec la DRASSIF par l'intermédiaire de Mme Extra, Chargée de Mission, sur les modes de coopération entre les réseaux de santé, les professionnels de terrain et les Comités Locaux d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC).

Un Guide Mode d'emploi sur les CLIC à destination des professionnels de santé et plus précisément des médecins généralistes est en cours d'élaboration afin de faciliter la coordination nécessaire à la prise en charge des personnes âgées.

Le groupe de réflexion a accepté de contribuer à la forme et au contenu du guide avec le souci de répondre aux besoins des médecins.

Echange de données sécurisées : Projet ARDOC / Commission Système d'Information.

L'année 2006 avait permis à l'URML Ile de France grâce au suivi de la première phase d'expérimentation du DMP de définir sa stratégie d'accompagnement des médecins libéraux dans le suivi des grands chantiers liés à l'informatisation du système de santé : DMP, DCC, ...

L'URML a décidé de saisir l'opportunité de l'appel à projet de juillet 2006 lancé par le Groupement d'Intérêt Public Dossier Médical Personnel (GIP DMP) pour présenter une réponse portée par les acteurs de santé libéraux de manière autonome. Elle en a confié la maîtrise d'œuvre à la Commission Système d'Information.

La mise en œuvre de dossiers professionnels partagés nécessite la prise en compte et le traitement des pré-requis suivants :

Capacité technique des professionnels libéraux et en établissement à échanger des documents médicaux électroniques,

Possibilité pour les professionnels libéraux et en établissement de structurer et intégrer ces échanges dans leur pratique quotidienne avec un bénéfice dans la qualité de leur prise en charge,

Création d'une habitude d'échanges entre professionnels libéraux et établissements publics et privés,

Interopérabilité des outils utilisés par les professionnels libéraux et les établissements publics et privés.

Objectif du projet

Le Projet ARDOC s'est donné pour objectif : d'accompagner les professionnels de santé libéraux dont des radiologues et des biologistes dans le déploiement d'outils de messagerie sécurisée garantissant la mise en capacité des professionnels de santé à échanger des documents médicaux (textes, images, ...) au format électronique pouvant demain alimenter des dossiers médicaux professionnels partagés ou le DMP.

Le projet défini et structuré par le travail de la Commission Système d'Information organise au niveau de la région Ile de France le rôle des différents acteurs et leur articulation.

L'URML Ile-de-France et les représentants des biologistes (SDB et SNMB) sont les promoteurs de ce projet libéral dont le financement est assuré par le GIP-DMP.

Le projet porté par l'ARDOC en formalisant et en organisant la participations des praticiens libéraux d'Ile de France au projet DMP est garant de la cohérence régionale francilienne car il permet d'assurer aux partenaires associés au sein de l'AGDMP-IDF auquel participe notamment le CISS-IDF, l'URML-IDF, la FHP-IDF, la FEHAP, l'URHIF, la FNCLCC, le Syndicat des biologistes, l'ARHIF, l'AP-HP, l'URCAM-IF, le Conseil régional de l'Ordre des Pharmaciens d'Ile-de-France une structuration de l'activité des praticiens libéraux.

Le projet porté par l'ARDOC constitue un des deux volets du projet régional global et conserve une autonomie de décision et de financement aux professionnels libéraux.

Création de l'ARDOC

L'ARDOC a **déposé ses statuts le 15 juin 2007**. L'URML Ile de France, le Syndicat des Biologistes et le Syndicat National des Médecins Biologistes sont membres fondateurs.

Le dossier de réponse à l'appel à projet déposé par l'ARDOC conjointement avec l'AGDMP a fait l'objet d'une validation par le GIP DMP.

L'ARDOC a signé la convention de partenariat avec le GIP DMP le 4 juillet 2007. Le GIP DMP attribue au projet libéral initié par l'URML Ile de France un financement de 1 450 000 €.

L'ensemble des dépenses inhérentes au projet est pris en charge par ce budget. Une convention technique entre l'URML Ile de France et l'ARDOC signée le 19 septembre 2007 fixe les conditions de mise en œuvre du projet entre l'ARDOC et l'URML Ile de France.

Premières réalisations

La commission Système d'Information de l'URML assure le suivi du projet pour l'URML. Elle est plus particulièrement chargée de son évaluation et de la communication autour du projet.

Les actions à conduire dans le cadre du projet :

Information des professionnels

L'URML assure une information large des professionnels de santé libéraux du lancement du projet (Lettre de l'URML, Newsletter et site Internet)

L'ARDOC assure l'organisation de réunions d'information dans les 4 bassins de déploiements d'Ile de France au niveau des territoires de santé sur lesquels des établissements public et privés sont impliqués au projet AGDMP Ile de France.

L'ARDOC gère le « recrutement » des médecins volontaires pour participer au projet.

Installation des cabinets, l'ARDOC :

Réalise l'installation des outils de messagerie sécurisée au cabinet (audit de l'équipement initial, mise à jour)

Effectue la formation technique du médecin,

Contrôle la capacité effective d'envoi de messages,

Suivi et formation

mise à disposition d'une assistance technique « Hot line » et mail pour les médecins inclus au projet

Conduite d'un appel d'offre pour la création l'hébergement et la maintenance d'un serveur d'échanges multi messageries.

Au 31 janvier 2007 les actions suivantes avaient été réalisées :

Structuration de l'organisation projet (Définition des attributions AG ARDOC, Bureau, Equipe salariée, vote du budget prévisionnel, sélection d'un expert comptable et commissaire au compte)

Création de l'identité visuelle de l'ARDOC et des plaquettes d'information aux professionnels

Création du Site Internet www.ardoc.fr

Développement d'une interface de suivi du projet sur la BDD des médecins libéraux de l'URML IdF

Recrutement d'un assistant chef de projet

Sélection des outils de sécurisation de messagerie proposés aux professionnels de santé libéraux dans le cadre du projet

Rédaction du cahier des charges et sélection du prestataire chargé du déploiement et de la Hot Line

Conduite et exploitation d'une enquête de faisabilité en vue de la mise en place du serveur d'échange multi-messagerie

Mise en place de la coordination avec les Biologistes libéraux : lancement d'une enquête qualitative auprès des laboratoires et recueil de leur participation : 126 réponses positives (10%)

Démarrage du recrutement des professionnels de santé libéraux participants aux projets : 157 médecins libéraux recrutés au 31 janvier 2007.

2.6 INFORMATION ET FORMATION DES MÉDECINS ET DES USAGERS

Promouvoir le stage et l'installation en médecine libérale

La Coordination inter-régionale des départements d'Universités de Médecine Générale d'Ile-de-France a souhaité poursuivre l'amélioration du circuit d'information entre le lieu de stage, les internes, la faculté et les médecins en affichant en un seul lieu les offres de stages à travers son site Internet. Celui-ci permettra désormais d'avoir le volet ambulatoire des stages en médecine générale. La Section Généralistes a accepté de renouveler son soutien pour le développement du site DES MG par une convention de partenariat signée entre l'URML-IDF et la Coordination inter-régionale des départements d'Universités de Médecine Générale d'Ile-de-France représentée par son directeur le Pr Serge GILBERG.

Le site est mis en ligne sur l'adresse suivante : www.des-mg-idf.fr

Action vers les jeunes médecins

La Section Spécialistes de l'URML-IDF en partenariat avec la Section Généralistes de l'URML-IDF, le Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris (SIHP) et le Syndicat des Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux de Paris (SCCA-HP) ont organisé une rencontre entre jeunes médecins et médecins installés le Vendredi 8 juin 2007.

Lors de cette soirée, ont été abordés les différents aspects techniques :

- ✓ Modes d'installation, seul ou en groupe,
- ✓ Aspect sociétal, (exemple de société d'exercice libéral, hospitalisation privée)
- ✓ Assurances professionnelles,
- ✓ aspects financiers ...

L'enjeu de cette soirée a été de confronter les témoignages et les expériences de jeunes médecins récemment installés avec celles de leurs aînés. Chacun a des modes d'exercice très différents qu'il a pu construire en fonction de sa spécialité et de ses intérêts personnels

Partenariat SIHP / Section Spécialistes de l'URML IDF

En 2007, la Section Spécialistes de l'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Ile-de-France a signé un partenariat avec le Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris (SIHP). Ce partenariat poursuit les objectifs de promotion de l'exercice libéral auprès des Internes de spécialités et le rapprochement des expériences entre génération de médecins.

Les développements à venir porteront notamment sur :

l'organisation de soirée d'information concernant l'installation et les modes d'exercices libéraux en Etablissement et en ville

une réflexion sur la faisabilité d'ouverture de lieux de stage en Etablissements privés au cours de l'internat

une démarche commune en vue de l'aménagement de l'offre de soins à un échelon territorial : défendre ensemble l'idée de création d'un guichet unique d'aide à l'installation.

Partenariat Jeunes Chercheurs/ Section Généralistes de l'URML IDF

Le département de médecine générale de Paris 5 a créé une journée « Jeunes Chercheurs en Médecine Générale ». Le comité organisateur s'est constitué autour d'internes et de jeunes médecins franciliens qui ont une formation à la recherche et un désir de la promouvoir.

L'objectif était avant tout de créer un espace de rencontre et de dialogue pour tous ceux qui s'intéressent à la recherche en médecine générale.

La première journée a eu lieu le samedi 2 juin 2007 à Paris autour de deux axes :

- la présentation de travaux scientifiques par de jeunes chercheurs ;
- la table ronde sur les « Perspectives de la recherche en soins primaires en France ».

La table ronde a réuni différents acteurs nationaux de la recherche en médecine générale avec la présence du Dr Paul Wallace (médecin généraliste anglais, ancien président de l'EGPRN - European General Practice Research Network - et responsable de la recherche en soins primaires en Angleterre). Le débat après chaque intervention s'est orienté particulièrement sur l'avenir de la recherche en médecine générale et les nouveaux débouchés offerts aux jeunes généralistes dans ce domaine.

La section généraliste a offert les droits d'inscription à la WONCA en octobre 2007 aux trois premiers prix et a organisé à l'URML-IDF le lendemain, une rencontre entre le Dr Wallace, les élus de l'URML et les départements de médecine générale avec pour thème la « Recherche en Médecine Générale en Angleterre ».

Ces manifestations ont permis de regrouper les acteurs de la recherche en médecine générale et de promouvoir la recherche chez les internes.

Site Internet URML Ile-de-France

La Commission Système d'Information de l'URML Ile-de-France assure la gestion du site Internet de l'URML qui en plus de reprendre les travaux de l'Union fait aussi le point sur l'organisation sanitaire francilienne. Ce site a atteint en moyenne annuelle 2007 une fréquentation mensuelle de 28 000 visiteurs.

Par ailleurs une lettre d'information est adressée régulièrement à la liste de diffusion de l'URML Ile-de-France avec des liens vers les nouveautés sur le site Internet mais aussi sur les sites des principaux acteurs de santé.

<http://www.urml-idf.org>

Site Internet Personnes Agées

Ce site permet de diffuser et de regrouper les informations sur les personnes âgées. Ces informations sont disponibles pour les médecins, les autres professionnels de santé, les institutions sanitaires, les personnes âgées et leur entourage et toutes les personnes désirant trouver des informations ou des documents sur les personnes âgées.

Le Site Internet Personnes Agées est mis à jour trimestriellement par le comité de suivi, regroupant les 3 institutions (URML-IDF, DRASSIF, URCAM-IDF)

Le site « Personnes Agées : Qui fait Quoi ? » est hébergé sur le site de l'URML IDF et est consultable à l'adresse suivante http://www.urml-idf.org/Site_PA/index.htm.

Le site a connu en 2007 une moyenne de 2086 visites par mois. En 2007, un questionnaire de satisfaction du site a été mis en ligne pour connaître les caractéristiques des personnes visitant le site et les améliorations possibles. Au 17 décembre 2007, il y a eu 42 réponses qui ont été analysées.

Plus largement la Section Généralistes souhaite rapprocher le sanitaire et le médico-social en Ile-de-France, et apporter aux médecins généralistes des outils simples pour faciliter leur pratique et la coordination autour des personnes âgées et des personnes handicapées.

Café Réseaux : Petits déjeuners de l'URML Ile-de-France

L'URML Ile-de-France organise chaque troisième mardi matin du mois un rendez-vous pratique dédié aux promoteurs d'actions financées par le FAQSV en Ile-de-France.

Cette réunion a pour objectif d'accompagner la montée en charge des actions par le développement de « modules d'information » pratiques et concrets en fonction des attentes et des interrogations des promoteurs. Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanges et de discussions entre les acteurs de réseaux qui de 7h00 à 9h00 se retrouvent autour d'un thème ou d'une problématique partagée.

Entre 30 et 40 personnes participent à chacune des ces réunions.

Le programme et actes sont disponibles sur le site Internet de l'Union : www.urml-idf.org

Ce programme est soutenu par Pfizer

Participation aux journées des Réseaux organisées en IdF

L'URML a participé aux Comités d'organisation et de suivi de ces 2 journées organisées par l'AP-HP et le CORESIF :

Journée de rencontre avec les Réseaux du Val de Marne (9 mars 2007 à l'hôpital Charles Foix)

Journée des Réseaux de Seine Saint Denis (27 septembre 2007 à l'Université Paris 13 à Bobigny)

A ces occasions ont été présentés les résultats de l'enquête effectuée auprès d'un échantillon de 10 000 médecins d'Ile-de-France : « Perception des réseaux de santé par les médecins libéraux franciliens ». Ce travail apporte des informations sur les attentes des médecins généralistes et spécialistes, quant au mode de fonctionnement des réseaux de santé. 800 médecins libéraux ont participé à l'enquête avec une participation de 48,2% pour les médecins généralistes et 51,8% pour les médecins spécialistes.

Résultats et travaux disponibles sur le site Internet : www.urml-idf.org

Création d'un numéro SVP URML pour venir en aide aux Promoteurs de réseaux

Présent lors des petits déjeuners Cafés réseaux, les Elus de l'URML IdF ont entendu les difficultés auxquelles sont confrontés les Réseaux de santé, qui ont particulièrement souffert ces derniers mois.

Dans ce climat, l'URML a réaffirmé son soutien par la mise en place d'un numéro SVP et d'une procédure de médiation permettant de traiter les ruptures de convention, les versements non parvenus, les engagements non respectés, ...

Aide au montage d'un projet FIQCS

L'URML Ile-de-France s'est également investie dans le soutien aux promoteurs qui l'ont sollicitée, notamment en matière de montage et de suivi de dossiers.

La Lettre de l'Union 2007

La Commission Communication de l'URML Ile-de-France a dirigé la publication de 4 numéros de la Lettre de l'Union qui ont été adressés aux 25 000 médecins libéraux d'Ile-de-France et aux partenaires institutionnels de l'Union courant 2007 :

- Numéro 36 : janvier 2007
- Numéro 37 : mars 2007
- Numéro 38 : juillet 2007
- Numéro 39 : octobre 2007

Les numéros de la lettre de l'Union restent disponibles sur le site Internet de l'Union : www.urml-idf.org.

Conférences de presse 2007

- | | |
|-------------------|--|
| 14 juin 2007 | Colloque « La permanence des soins aujourd'hui et demain en Ile-de-France » : Une enquête de l'URML Ile-de-France auprès des médecins généralistes |
| 21 juin 2007 | Plus d'un médecin sur deux menacé par le « burn out » en Ile-de-France ! L'URML IDF propose des mesures aux pouvoirs publics et aux médecins |
| 25 septembre 2007 | « Comment satisfaire à mon EPP? » Lancement de la campagne d'information de l'URML Ile-de-France à destination des médecins libéraux - Présentation du kit d'information EPP |

Communiqués de presse 2007

- | | |
|-----------------|---|
| 30 janvier 2007 | Adhésion à l'UNML |
| 14 février 2007 | Forte inquiétude des réseaux de sante franciliens l'URML Île-de-France réaffirme son soutien (diffusé à la suite d'un Café Réseaux) |

- 13 avril 2007 Quel avenir pour la Médecine Libérale ? L'URML Ile-de-France rencontre les représentants des candidats à l'Elysée sur leur programme santé
- 28 mai 2007 « Bilan personnalisé pharmaceutique » : L'URML Ile-de-France demande une clarification (Consultation officinale)
- 1er juin 2007 Jeunes médecins - installation en médecine libérale :L'URML Ile-de-France en partenariat avec le SCCA-HP, le SIHP et l'UNAPL
- 14 juin 2007 Colloque « La permanence des soins aujourd'hui et demain en Ile-de-France » : Une enquête de l'URML Ile-de-France auprès des médecins généralistes
- 21 juin 2007 Plus d'un médecin sur deux menacé par le « burn out » en Ile-de-France ! L'URML IDF propose des mesures aux pouvoirs publics et aux médecins
- 4 juillet 2007 « Dossier Médical Personnel » : un projet francilien au service des médecins et de leurs patients - Ardoc
- 25 septembre 2007 : « Comment satisfaire à mon obligation EPP » Une campagne d'information lancée par l'URML Ile-de-France auprès des médecins libéraux

Retombées presse 2007

Un press book des retombées presse de l'URML Ile-de-France a été réalisé par l'agence Capital Image, sur 13 mois (1^{er} décembre 2006 – fin décembre 2007).

Les actions de communications menée par l'URML en 2007 ont occasionné **139 retombées** presse sur l'année, que ce soit dans la presse écrite, en radio, TV ou sur Internet.

L'URML ILE-DE-FRANCE

UN PARTENAIRE RÉGIONAL INCONTOURNABLE

3.1 URCAM ILE-DE-FRANCE

Les textes réglementaires prévoient une coopération de l'URML avec l'URCAM. Cette coopération amorcée depuis la création des URML s'est poursuivie en 2007 au travers de différentes actions :

- **Participation au Comité Régional des Réseaux d'Ile-de-France** (voir supra 2.3.)
- **Participation au Comité de Gestion et au Bureau du Fonds d'Aide à la Qualité des Soins de Ville (FAQSV)** (voir supra 2.3.)

Par ailleurs, l'URML Ile-de-France et l'URCAM Ile-de-France s'accordent sur un échange systématique d'informations sans avoir retenu l'option de la mise en place d'une convention formelle entre elles.

3.2 ARH ILE-DE-FRANCE

L'élaboration du SROS III a constitué le sujet de travail commun principal de l'URML avec l'ARH Ile-de-France avec le développement des réseaux.

Elaboration et suivi du SROS

L'URML Ile-de-France a participé au Comité de Suivi du SROS et a désigné des médecins libéraux pour participer aux groupes régionaux d'experts en chirurgie, oncologie et cardiologie. L'URML Ile-de-France a également mis en place des groupes de travail internes sur les priorités régionales du SROS : chirurgie, cardiologie et oncologie, personnes âgées. (voir supra 2.3.)

Le développement des réseaux en Ile-de-France

L'URML Ile-de-France a participé, tout au long de l'année 2006, aux réunions du Comité Régional des Réseaux (CRR), véritable instance d'analyse et de coordination des réseaux en Ile-de-France.

Grâce à sa capacité à coordonner la participation des professionnels de santé au CRR, l'URML Ile-de-France influe concrètement sur le développement d'expériences de réseaux. Sa présence auprès des autres institutions au sein du Comité Régional des Réseaux permet également d'impliquer les médecins libéraux dans la mise en place des réseaux de soins et de faire connaître leurs actions. (voir supra 2.3.)

La mise en œuvre de l'expérimentation DMP

Dès le début de l'année 2006, l'URML et l'ARH Ile-de-France ont travaillé conjointement à la mobilisation des acteurs de santé pour veiller à la bonne mise en œuvre du Dossier Médical Personnel.

Ce travail s'est traduit par une coopération renforcée entre les acteurs, établissements publics, privés et libéraux.

3.3 DRASS ILE DE FRANCE

Différentes actions ont été conduites en partenariat avec la DRASS Ile-de-France en 2007

Suivi du PRS personnes âgées

Participation de la Section Généralistes au groupe coordination gérontologique du PRS Personnes Agées qui a permis :

- de développer le site personnes âgées : "qui fait quoi?" en partenariat avec l'URCAM et la DRASS
- de faciliter le développement de la formation des aides à domicile grâce aux nombreux contacts qui ont pu être établis dans ce groupe et enfin d'établir des liens avec les autres intervenants, les institutionnels en particulier. (voir supra 2.6.)

Participation au comité régional de l'observatoire national de la démographie des professions de santé

L'URML Ile-de-France siège au comité régional de l'observatoire national de la démographie des professions de santé. Elle y a notamment présenté les travaux réalisés au sein du Laboratoire francilien de la démographie médicale. Au titre de cette expertise l'URML Ile-de-France est également invitée à représenter le comité régional au niveau national dans les groupes de travail de l'Observatoire.

Participation de l'URML Ile-de-France aux travaux de la Commission Régionale du suivi du plan d'élimination des déchets d'activité de soins

- Participation de l'URML Ile-de-France au Schéma Régional d'Education pour la Santé. (SREPS)
- Participation de l'URML Ile-de-France au Comité Régional de l'Observatoire Nationale de la Démographie Médicale.
- Participation de l'URML Ile-de-France au Comité du Programme Régional de Santé Publique
- Comité National Technique sur le dépistage du cancer du col utérin

CONCLUSION

A COMPLETER

Dr Michel Roueff

Président

Dr François WILTHIEN

Secrétaire Général

ANNEXE I

LES ELUS AU 31/12/2007

Merci à tous les élus, anciens et nouveaux, pour la qualité du travail fourni.

Continuons...

COLLEGE DES GENERALISTES 31/12/2007

YND	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
MG France	ALBY	MARIE LAURE	29 AV DU GENERAL LECLERC	75014	PARIS
MG France	ARNOULD	PASCALE	9 RUE DE LA GARE	77560	VILLIERS SAINT GEORGES
SML	BATARD	JEAN PIERRE	CTRE MED - MAIL DE L ILE DE France	91090	LISSES
UCCMSF	BOISSIN	Hervé	137 RUE DU RANELAGH	75016	PARIS
MG France	BONNAUD	FRANCOIS	7 CHAUSSEE ST VINCENT	78580	MAULE
SML	BOURHIS	CHRISTIAN	125 RUE EDOUARD VAILLANT	95870	BEZONS
CSMF	CHARDIN	ERIC	13 RUE DES PRÊCHEURS	78300	POISSY
FMF	CHEVALIER	PIERRE	157 AV DE WAGRAM	75017	PARIS
CSMF	CLAVERO	JOSE	65 RUE DU THEATRE	75015	PARIS
MG France	DE GUEYER	DANIELE	4 RUE ROLAND OUDOT	94000	CRETEIL
MG France	DELOFFRE	BRUNO	20 AV GALLIENI	92400	COURBEVOIE
Espace Généralistes	DORMARD	CATHERINE	18 ALLEE DES AMONTS	91940	LES ULIS
Espace Généralistes	ELGHOZI	BERNARD	6 RUE DU CLOS VOUGEOT	94000	CRETEIL
MG France	GIRARDON GRICHY	DOMINIQUE	43 RUE DE PARIS	95680	MONTLIGNON
Espace Généralistes	GRANAT	STEPHANE	11 PL ADOLPHE CHERIOUX	75015	PARIS
MG France	GRICHY	JACQUES	43 RUE DE PARIS	95680	MONTLIGNON
SML	GRUNDELER	JEAN PHILIPPE	15 RUE POTTIER	78150	LE CHESNAY
FMF	HAMON	JEAN PAUL	171 AV JEAN JAURES	92140	CLAMART
Espace Généralistes	HESS	MARCEL	12 RUE DE LA CONCORDE	92600	ASNIERES SUR SEINE

ALLIANCE	HOUTA	BENJAMIN	93 BD VOLTAIRE	75011	PARIS
Espace Généralistes	LAMY	JACQUES PATRICE	1 RUE LINNE	78500	SARTROUVILLE
FMF	LARCHER	SERGE	CTE CIAL DES VERGERS	95350	SAINT BRICE SOUS FORET
Espace Généralistes	LEROY	NATHALIE	20 CHEMIN ORMEAUX	77130	MONTEREAU FAULT YONNE
MG France	MAIRE	ALEX	41 RUE RAMEY	75018	PARIS
CSMF	MARESCHI	ALAIN	LE PILEU - 6 RUE M UTRILLO	91746	MASSY CEDEX
CSMF	MARTINEAUX	CLAUDE	12 PL DESSAU	95100	ARGENTEUIL
FMF	MEYRIGNAC	MICHELE	60 RUE DE MONTREUIL	94300	VINCENNES
CSMF	MORIO	AGNES	60 AV DE PARIS	92320	CHATILLON
FMF	MOSBAH	CHRISTIAN	MAISON MEDICALE DE BUCHELAY- 89 ROUTE DE MANTES	78200	BUCHELAY
SML	MOURIES	REGIS	117 RUE CAMBRONNE	75015	PARIS
CSMF	ORTOLAN	BERNARD	76 RUE GABRIEL PERI	94240	L HAY LES ROSES
SML	RAINERI	FRANCOIS	4 RUE DU PERIGORD	91300	MASSY
FMF	RIGAL	YVES	35 RUE DES CORDELIERS	77100	MEAUX
FMF	ROUEFF	MICHEL	25 AV DU RAINCY	93250	VILLEMOMBLE
UCCMSF	SABBAH	ABRAHAM	87 BD DE PORT ROYAL	75013	PARIS
UCCMSF	SCIMECA	DANIEL	72 AV DU GENERAL LECLERC	94700	MAISONS ALFORT
Espace Généralistes	SEBBAG	MARDOCHE	30 PARC DU MOULIN NEUF	93240	STAINS
FMF	SEMERCİYAN	ARMAND	10 RUE HEBERT	92140	CLAMART
CSMF	SIAVELLIS	GEORGES	78 RUE DE BRÉMENT	93130	NOISY LE SEC
MG France	WILTHIEN	FRANCOIS	104 RUE ANDRE KARMAN	93300	AUBERVILLIERS

COLLEGE DES SPECIALISTES AU 31/12/2007

SYND	NOM	PRENOM	ADRESSE	CP	VILLE
CSMF	ASSYAG	PATRICK	167 AV LEDRU ROLLIN	75011	PARIS
CSMF	BELLAMY	JEAN	CTRE CHIRURGICAL DU VAL D OR - 16 RUE PASTEUR	92210	SAINT CLOUD
CSMF	BRETON	JACQUES	34 AV DE LA REPUBLIQUE	94700	MAISONS ALFORT
ALLIANCE	BRUN	JEAN GABRIEL	26 AVENUE JEAN JAURES	77420	CHAMPS SUR MARNE
FMF	CANET	OLIVIER	47 RUE DE PRAGUE	92700	COLOMBES
FMF	CARBONNIER	JOSE	59 RUE DU GENERAL LECLERC	95310	SAINT OUEN L AUMONE
FMF	CATALAN	Patricia	15 CLOS PERAULT	91200	ATHIS MONS
CSMF	CONSTANTINI	DENIS	41 BD JOHN KENNEDY	91100	CORBEIL ESSONNES
CSMF	DE TINGUY DU POUJET	MICHEL	149 BD DE LA REINE	78000	VERSAILLES
FMF	DONZEAU GOUGE	PATRICK	3 RUE DAVIOUD	75016	PARIS
CSMF	DUBOIS	REMY	26 RUE DE LA PAROISSE	77300	FONTAINEBLEAU
CSMF	FEUGERE ENGEL	ANNICK	120 AV JEAN JAURES	93320	LES PAVILLONS SOUS BOIS
FMF	GAILLEDREAU	JOEL	3 AV DU MONT CASSEL	78990	ELANCOURT
FMF	GENTY	GERARD	15 ALLEE LEON GAMBETTA	92110	CLICHY
CSMF	GERNEZ	CLAUDE	9 RUE BLANCHE	95880	ENGHIEN LES BAINS
SML	GIGNAC	DOMINIQUE	27 RUE LAMARTINE	78500	SARTROUVILLE
ALLIANCE	HAIAT	ROBERT	54 RUE LEON DESOYER	78100	SAINT GERMAIN EN LAYE
FMF	HAMMA	ABDELKADER	9 AV LOUIS ARMAND	95120	ERMONT

CSMF	HANLET	RICHARD	79 TER BOULEVARD DE LA REINE	78000	VERSAILLES
CSMF	HUYNH	BERNARD	85 RUE DES SAINTS PERES	75006	PARIS
ALLIANCE	JUDET	HENRI	6 SQ JOUVENET	75016	PARIS
SML	JULIE	JACQUES HENR	49 RUE JULES GRANDJOUAN	44300	NANTES
CSMF	LANOT	PIERRE	HOPITAL PRIVE D ANTONY - 1 RUE VELPEAU	92166	ANTONY
CSMF	LAVAYSSIERE	ROBERT	1 AV CHARLES PEGUY	95200	SARCELLES
CSMF	MAIDENBERG	MANUEL	57 RUE DE LA CONVENTION	75015	PARIS
FMF	MOLINAS	NICOLE	CLINIQUE DE TOURNAN - 2 RUE JULES LEFEBVRE	77220	TOURNAN EN BRIE
UCCMSF	POPOWSKI	PIERRE	2 BD SELLIER	91230	MONTGERON
SML	PRUDHOMME	FREDERIC	15 RUE POTTIER	78150	LE CHESNAY
FMF	ROSSIGNOL	OLIVIER	110 AV DU MARECHAL JOFFRE	94120	FONTENAY SOUS BOIS
UCCMSF	ROUGEMONT	DIDIER	39 RUE PIERRE DEMOURS	75017	PARIS
CSMF	ROUSSELET	GERARD	9 AV DU 25 AOUT 1944	94600	CHOISY LE ROI
SML	ROZAN	MARC- ALAIN	32 BIS BOULEVARD DU CHÂTEAU	92200	NEUILLY SUR SEINE
FMF	SAMSON	JACQUES	15 CLOS DES CASCADES	93160	NOISY LE GRAND
FMF	SARAGOSSI	JACQUES	10 RUE DU FOUR	75006	PARIS
CSMF	SILBERMAN	BRUNO	114 BD SAINT GERMAIN	75006	PARIS
SML	SYLVESTRE	MARC	5 ALL DES RIVES BAGATELLES	92150	SURESNES
SML	TANNEAU	ERIC	11 BIS AVENUE MACMAHON	75017	PARIS
ALLIANCE	TARAC	DAVID	81 AVENUE VICTOR HUGO	75116	PARIS
CSMF	THEBAUT	JEAN FRANCOIS	2 AVENUE CHARLES PEGUY	95200	SARCELLES
CSMF	VUONG HUU LE	ALAIN	12 RUE DE SEVRES	92100	BOULOGNE BILLANCOURT

LES ELUS DANS LES COMMISSIONS

- DE JANVIER A DECEMBRE 2007

COMMISSION : EVALUATION

Président : Docteur Olivier ROSSIGNOL

Co-Président : Docteur Catherine DORMARD

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Pascale ARNOULD
Docteur Pierre CHEVALIER
Docteur José CLAVERO
Docteur Catherine DORMARD
Docteur Dominique GIGNAC
Docteur Jacques GRICHY
Docteur Pierre LANOT
Docteur Nicole MOLINAS
Docteur Bernard ORTOLAN
Docteur Pierre POPOWSKI
Docteur François RAINERI
Docteur Olivier ROSSIGNOL
Docteur Jacques SAMSON
Docteur David TARAC

COMMISSION : EXERCICE A DOMICILE

Président : Docteur Abraham SABBAH

Co-Président : Docteur Marie-Laure ALBY

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Marie-Laure ALBY
Docteur François BONNAUD
Docteur Christian BOURHIS
Docteur Rémy DUBOIS
Docteur Jean-Paul HAMON
Docteur Marcel HESS
Docteur Benjamin HOUTA
Docteur François RAINERI
Docteur Yves RIGAL
Docteur Abraham SABBAH
Docteur Georges SIAVELLIS

**COMMISSION : ORGANISATION DES SOINS (SROS ET RESEAUX)
Commission Etablissements et Réseaux**

Président : Marc SYLVESTRE

Co-Président : Docteur Bernard ELGHOZI

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Patrick ASSYAG
Docteur Jean-Gabriel BRUN
Docteur Danièle DEGEYER
Docteur Patrick DONZEAU GOUGE
Docteur Bernard ELGHOZI
Docteur Abdelkader HAMMA
Docteur Bernard HUYNH
Docteur Alex MAIRE
Docteur Marc-Alain ROZAN
Docteur Daniel SCIMECA
Docteur Armand SEMERCIYAN
Docteur Bruno SILBERMAN
Docteur Marc SYLVESTRE
Docteur David TARAC

COMMISSION : CONTRÔLE FINANCIER

Président : Docteur Eric CHARDIN

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Eric CHARDIN
Docteur François BONNAUD
Docteur Abdelkader HAMMA
Docteur Jean-philippe GRUNDELER
Docteur Jacques Henri JULIE
Docteur Yves RIGAL
Docteur Daniel SCIMECA
Docteur Mardoche SEBBAG

COMMISSION : COMMUNICATION

Président : Docteur Michel ROUEFF

Co-Président : Docteur Frédéric PRUDHOMME

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Jacques BRETON
Docteur Richard HANLET
Docteur Gérard GENTY
Docteur Robert HAIAT
Docteur Dominique GIRARDON-GRICHY
Docteur Jean-Philippe GRUNDELER
Docteur Nathalie LEROY
Docteur Frédéric PRUDHOMME
Docteur Michel ROUEFF
Docteur Daniel SCIMECA
Docteur Armand SEMERCIYAN
Docteur Alain VUONG HUU LE
Docteur François WILTHIEN

COMMISSION : PREVENTION ET SANTE PUBLIQUE

Président : Docteur Régis MOURIES

Co-Président :

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Jean-Pierre BATARD
Docteur José CARBONNIER
Docteur Denis CONSTANTINI
Docteur Danièle DE GEYER
Docteur Annick FEUGERE ENGEL
Docteur Gérard GENTY
Docteur Dominique GIRARDON-GRICHY
Docteur Benjamin HOUTA
Docteur Patrice LAMY
Docteur Claude MARTINEAUX
Docteur Michèle MEYRIGNAC
Docteur Régis MOURIES
Docteur Pierre POPOWSKI

COMMISSION : CONDITIONS D'EXERCICE ET DEMOGRAPHIE

Président : Docteur François BONNAUD

Co-Président : Docteur Michelle MEYRIGNAC

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur François BONNAUD
Docteur Patricia CATALAN
Docteur Robert HAIAT
Docteur Jacques Henri JULIE
Docteur Manuel MAIDENBERG
Docteur Michèle MEYRIGNAC
Docteur Agnès MORIO
Docteur Christian MOSBAH
Docteur Gérard ROUSSELET
Docteur Daniel SCIMECA
Docteur Mardoche SEBBAG
Docteur Eric TANNEAU
Docteur François WILTHIEN

COMITE MEP

Président : Docteur Daniel SCIMECA

Co-Président :

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Serge LARCHER
Docteur Pierre POPOWSKI
Docteur Daniel SCIMECA
Docteur SEBBAG Mardoche
Docteur François WILTHIEN

COMMISSION SYSTEME D'INFORMATION

Président : Docteur Jean-Paul HAMON

Co-Président : Docteur Jacques GRICHY

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Jean BELLAMY
Docteur Jean-Gabriel BRUN
Docteur Olivier CANET
Docteur Bruno DELOFFRE
Docteur Stéphane GRANAT
Docteur Michel DE TINGUY
Docteur Jacques GRICHY
Docteur Jean-Philippe GRUNDELER
Docteur Jean-Paul HAMON
Docteur Benjamin HOUTA
Docteur Marc-Alain ROZAN
Docteur Jacques SAMSON
Docteur Jean-François THEBAUT

COMMISSION : RELATIONS SOCIALE AVEC LE PERSONNEL

Président :

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Catherine DORMARD
Docteur Claude GERNEZ
Docteur Dominique GIRARDON
Docteur Robert HAIAT
Docteur Jacques-henri JULIE
Docteur David TARAC

COMMISSION REGLEMENT INTERIEUR

Président :

Membres de la commission au 31 décembre 2007

Docteur Christian BOURHIS
Docteur Bernard ELGHOZI
Docteur Stéphane GRANAT
Docteur Jacques GRICHY
Docteur Jean-Philippe GRUNDELER
Docteur Robert HAIAT
Docteur Bernard HUYNH
Docteur Robert LAVAYSSIERE
Docteur Michel ROUEFF
Docteur Armand SEMERCIYAN
Docteur David TARAC
Docteur François WILTHIEN

ANNEXE III

LES GROUPES DE TRAVAIL

COMITE DE GESTION DU FONDS D'AIDE A LA QUALITE DES SOINS DE VILLE

Docteur Michel ROUEFF
Docteur Régis MOURIES
Docteur Jean-Paul HAMON
Docteur François BONNAUD
Docteur Marc SYLVESTRE
Docteur Jacques SAMSON
Docteur Pierre POPOWSKI
Docteur Dominique GIGNAC

COMITE REGIONAL DES RESEAUX

Docteur Bernard ELGHOZI
Docteur Marc SYLVESTRE
Docteur Patrick ASSYAG
Docteur Alex MAIRE
Docteur Danièle DE GUEYER
Docteur Abdelkader HAMMA

COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU SROS III

Docteur Michel ROUEFF
Docteur Jean-Gabriel BRUN

CONFERENCE REGIONALE DE SANTE

Docteur Michel ROUEFF

PROGRAMME REGIONAL DE SANTE PUBLIQUE

Docteur Michel ROUEFF

COMITE ONCORIF

Docteur Pierre POPOWSKI